

EUROPE OFFICE WAGGGS
BUREAU EUROPE AMGE
RUE DE L'INDUSTRIE 10
B-1000 BRUSSELS, BELGIUM
TEL + 32 2 893 2420
EMAIL : europe@europe.wagggsworld.org



WOSM - EUROPEAN REGIONAL OFFICE
OMMS – BUREAU REGIONAL EUROPEEN
RUE HENRI-CHRISTINE 5. P.O. Box 327
CH-1211 GENEVA 4, SWITZERLAND
TEL + 41 22 705 11 00
EMAIL: europe@scout.org

COMMUNICATION CONJOINTE

Aux Commissaires Internationales et autres
personnes de contact chez les OSN ; ASN, OM et
CA des Régions Européennes de l'AMGE et de
l'OMMS

30 mars 2017

Appel à partenaires pour demande de subvention Erasmus+ pour la Réunion de réseau 2017

Date limite: le 9 avril 2017

Chères amies, chers amis,

Ce message vous fournira des informations concernant la demande de subventions Erasmus+ pour la Réunion de réseau 2017 de laquelle votre OSN; ASN, OM ou AC peut devenir partenaire.

Pour devenir partenaire de cette demande de subventions, veuillez lire attentivement les indications fournies ci-dessous et suivre les démarches indiquées. Cette année la demande de subventions sera présentée par l'Association Guides de Malte à l'Agence Nationale Erasmus+ maltaise.

Description et objectifs de la Réunion de réseau 2017

La Réunion de réseau est un rendez-vous annuel pour les Guides et les Scouts qui représentent leur OSN/ASN/OM/AC auprès de différentes plateformes/organisations de jeunesse, y inclus les Conseils Nationaux de Jeunesse.

En 2017 la Réunion de réseau s'adressera notamment aux Guides et Scouts qui sont engagé(e)s dans la représentation extérieure, la communication, les partenariats ou d'autres activités similaires dans des organisations ayant aucune ou peu d'expérience dans ces domaines.

L'évènement offrira la possibilité de se réunir et d'échanger sur comment mener des activités de relations extérieures pouvant soutenir la mission du Guidisme et du Scoutisme et améliorer leur position et reconnaissance dans la société, en collaboration avec des partenaires nationaux.

Il s'agit d'un évènement en partenariat avec l'OMMS et en 2017 c'est le tour de l'AMGE de coordonner l'évènement. Cet évènement est ouvert aux Guides et Scouts des Organisations Membres/Associations Composantes de la Région Europe AMGE et des Organisations Scoutes Nationales/Associations Scoutes Nationales de la Région européenne de l'OMMS.

La Réunion de réseau se déroulera à Malte du 7 au 12 novembre 2017. Les participants devront arriver à Malte le mardi 7 novembre et repartir le dimanche 12 novembre.

Quelles OM/AC sont-elles éligibles à cette subvention ?

Les OM/AC basées dans l'un des Etats membres de l'UE, l'ARYM, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie.

De quel type de support allez-vous bénéficier en étant partenaire dans ce projet ?

✓ Coûts de transport réduits

Le plafond des remboursements pour les couts de transport sera calculé en fonction de la distance que chaque participant parcourra. Nous ne rembourserons pas plus que ce qui suit pour les distances de déplacement de :

10 à 99 km :	20 EUR par participant
100 à 499 km :	180 EUR par participant
500 à 1999 km :	275 EUR par participant
2000 à 2999 km :	360 EUR par participant
3000 à 3999 km :	530 EUR par participant
4000 à 7999 km :	820 EUR par participant
8000 km ou plus :	1300 EUR par participant

Les distances de déplacement seront calculées par l'AMGE à l'aide du [calculateur de distance](#) de la Commission européenne. Le calcul du kilométrage se réfère à un aller simple à partir de leur lieu de résidence jusqu'au lieu de l'activité. L'AMGE prendra la capitale comme point de départ. Si vous souhaitez indiquer un point de départ différent, merci de contacter Stefania Francescon à stefania.francescon@waggs.org.

✓ **Coûts de participation réduits**

À quoi votre organisation s'engage-t-elle en devenant partenaire de cette demande de financement ?

Veillez noter qu'en étant partenaire d'une subvention Erasmus+, vous engagez votre organisation à envoyer au moins un participant à la Réunion de réseau 2017.

Comment bénéficier de cette subvention ?

1 Obtenez un code d'identification de participant (CIP)

Pour participer à une proposition de projet Erasmus+, toutes les organisations doivent être enregistrées et avoir un code d'identification de participant (CIP) à 9 chiffres.

Si votre organisation possède déjà un PIC, le même CIP est valide pour la présente demande de subvention.

Si au contraire votre organisation nécessite d'obtenir un CIP, veuillez trouver dans l'annexe I des informations sur la façon d'obtenir un CIP.

2 Remplissez ce formulaire de participation <https://goo.gl/forms/KRK1wsXA4dpSVyXc2> pour le 9 avril 2017.

Veillez fournir des réponses précises et correctes car celles-ci seront copiées et collées directement dans la demande de subventions, et seront donc évaluées avec le projet.

3 Mandat

Le mandat est un accord bilatéral entre l'organisation coordinatrice (Association Guides de Malte) et chaque organisation partenaire participant, à travers lequel votre organisation autorise l'organisation coordinatrice à agir pour vous concernant la mise en œuvre du projet.

Vous pouvez trouver le modèle de mandat joint à ce message. Veuillez remplir toutes les parties en jaune et le représentant légal doit le signer. Envoyez-nous ensuite une copie scannée par courrier électronique à stefania.francescon@waggs.org **pour le 9 avril 2017**.

Pour toutes les questions complémentaires relatives à cet appel à partenaires ou plus généralement au programme Erasmus+, veuillez contacter Stefania (stefania.francescon@waggs.org).

Sincères salutations,



Marjolein Sluijters
Présidente, Région Europe AMGE



ANNEXE I

Demander un CIP pour une demande Erasmus+

Pour pouvoir être partenaire dans un programme Erasmus+, il est obligatoire que vous ayez :

- un compte de connexion UE
- un numéro CIP: le code d'identification à 9 chiffres des participants (CIP) pour identifier votre organisation en tant qu'entité économique pour les demandes Erasmus +.

Veillez noter que si votre organisation est déjà enregistrée, vous n'avez pas à vous inscrire à nouveau.

1) S'inscrire sur le login de l'UE

Vous devrez d'abord enregistrer votre organisation sur le login de l'EU (anciennement ECAS) :

<https://webgate.ec.europa.eu/cas/eim/external/register.cgi>

Nous vous conseillons de consulter [le manuel de la Commission européenne](#) (2.64 MB) sur la connexion de l'UE.

Vous trouverez ici une vidéo expliquant comment vous inscrire :

https://www.youtube.com/watch?v=mo45nay_2pQ. La vidéo est destinée aux individus, vous pouvez suivre le même processus décrit dans la vidéo, en cliquant sur ONG/organisations privées plutôt que sur 'individus'.

2) Obtenir un numéro CIP

Avec votre compte login UE, connectez-vous au [portail des participants](#):

<http://ec.europa.eu/education/participants/portal/desktop/en/home.html>

Enregistrez votre organisation afin d'obtenir un code d'identification de participant unique à 9 chiffres (CIP).

Nous vous recommandons de lire [le manuel d'utilisation du portail des participants](#) avant de vous inscrire.

Veillez utiliser les données juridiques de base de votre organisation pour faciliter l'enregistrement.

Vous devez soumettre deux documents : l'entité juridique de votre organisation et les détails du compte bancaire.

Vous pouvez télécharger les modèles dans votre langue ici :

Entité juridique :

http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/legal_entities/legal_entities_en.cfm

Identification financière :

http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/financial_id/financial_id_en.cfm

Veillez remplir les formulaires et scanner ces documents au format PDF. Vous devez télécharger les documents en sélectionnant "Mes Organisations" dans le menu, puis en cliquant sur l'icône VO orange (voir organisation). Sélectionnez l'onglet Documents, puis "Ajouter un nouveau document".

3) Félicitations, vous êtes maintenant prêt à postuler pour Erasmus +